



Tutelle de mon Mari

Par princesse

Maître,

J'ai mis mon mari sous tutelle depuis l'année 2015 et j'ai pris la décision de vendre notre appartement, comment je dois procéder.

Car suite à un accident de vélo car il n'avait pas voulu de mettre des protections casque et gilet, il est devenu un polytraumatisé crânien et s'est la partie cognitive qui a été touchée et cela se transforme par la maladie de korsakoff.

Tout son système se bouge et il a perdu toute sa mémoire.

Pouvez-vous me répondre rapidement car jeudi je vois mon assistante sociale.

Cordialement

MME JOLI